

## Licence Compétences en Réseau (LCeR)

### Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences

#### Mention Chimie

Année universitaire 2022 - 2023

En application de l'article D. 123-13 du code de l'éducation, l'offre de formation est organisée en semestres et structurée en unités d'enseignement capitalisables : les établissements attribuent à chaque unité d'enseignement un coefficient et un nombre de crédits. L'échelle des coefficients est cohérente avec celle des crédits attribués à chaque unité d'enseignement.

#### ❖ Organisation du diplôme

La licence Compétences en Réseau mention *Chimie* conduit à la délivrance du diplôme national de licence, validé par l'obtention de 180 crédits européens (ECTS).

Elle est structurée autour de l'acquisition des compétences se développant suivant le référentiel de compétences fourni en annexe.

Chaque compétence correspond à une ou plusieurs unités d'enseignements (UE) sur l'ensemble de la mention. Elle est à développer progressivement sur au plus trois niveaux décrits dans le référentiel.

Chaque année est structurée en compétences développées sur un niveau. Chaque compétence est constituée d'une UE par semestre, sauf exceptions où une compétence n'est travaillée que sur un semestre. Ces UE semestrielles sont composées d'éléments constitutifs (EC) qui sont appelés ressources ou situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ).

#### ❖ Procédure d'évaluation

Les évaluations des semestres 1 à 4 de Licence de chimie se déroulent sous forme de contrôle continu ou de combinaison entre le contrôle continu et/ou un examen.

- Pour les semestres 1 et 3, la première session des évaluations sera organisée du 12 au 16 décembre 2022.
- Pour les semestres 2 et 4, la première session sera organisée du 11 au 14 avril et du 2 au 5 mai 2023.

- La seconde session des semestres 1 et 3 se déroulera du 5 au 9 juin 2023.
- La seconde session des semestres 2 et 4 se déroulera du 15 au 21 juin 2023.  
La convocation des étudiants aux examens se fera par voie d'affichage.

### ❖ **Des jurys et de leurs missions :**

**Un jury de semestre** valide les notes et résultats des éléments constitutifs et des UEs semestrielles qui se sont achevés et les communique aux étudiants.

**Un jury d'année** valide les niveaux de compétences, d'année et les communique aux étudiants.

**Un jury de grade** valide le diplôme de licence et communique la diplomation aux étudiants.

Les missions des jurys se situent à plusieurs niveaux :

- bilan individuel semestriel (jury de semestre) et annuel (jury d'année) au terme de la 1<sup>ère</sup> et de la 2<sup>ème</sup> année avec possibilité de rattrapage d'un niveau de compétences, d'une UE semestrielle ou d'un EC par l'attribution de points de jury ;
- bilan au vu de l'ensemble du parcours de l'étudiant au sein de l'université en cas de réorientation ;
- validation des UE ou des niveaux de compétences manquants : à toutes étapes d'observation le jury d'année ou de grade peut rattraper une ou plusieurs UE ou niveaux de compétences non acquis en validant à l'étudiant les crédits européens correspondants ;
- délivrance du diplôme intermédiaire (jury d'année, à la demande de l'étudiant) ;
- délivrance du diplôme de grade (jury de grade).

### ❖ **Processus de validation :**

#### **1. Validation de l'EC : SAÉ et/ou ressources**

L'EC est validé lorsque la moyenne des notes qui le constituent est supérieure ou égale à 10/20. Le calcul de cette moyenne pour chaque EC est défini en annexe.

Dans le cas où la ressource ou SAÉ n'est ni validée, ni compensée (voir définition ci-dessous), l'étudiant repasse les éléments qui ne sont pas validés.

#### **2. Validation des unités d'enseignements**

Une UE semestrielle est validée si la moyenne pondérée par les ECTS des notes obtenues aux EC constituant cette UE semestrielle est supérieure ou égale à 10. La validation d'une UE semestrielle valide automatiquement l'ensemble des EC la constituant.

### **3. Validation d'un niveau de compétences**

Un niveau de compétences est validé si la moyenne pondérée par les ECTS de toutes les UE semestrielles constituant le niveau de la compétence est supérieure ou égale à 10. La validation d'un niveau de compétences valide automatiquement l'ensemble des UE la constituant.

### **4. Validation de l'année**

Une année pédagogique (60 ECTS) est validée par l'obtention de tous les niveaux de compétences qui la composent (validation directe) ou dès lors que la moyenne de l'année obtenue par la moyenne pondérée par les ECTS des niveaux de compétences est supérieure ou égale à 10/20 et que la note obtenue pour chaque niveau compétence est supérieure ou égale à 8/20 (validation par compensation). La validation de l'année valide automatiquement l'ensemble des niveaux de compétence associés à l'année.

Si l'ajournement est prononcé à cause d'une note de niveau de compétences strictement inférieure à 8/20, bien que la moyenne générale à l'année soit supérieure à 10/20, aucune note de niveau de compétences inférieure à 10/20 ne sera conservée pour l'année suivante ; seules les UE semestrielles ou EC validés au sein de ces niveaux de compétences sont capitalisés.

### **5. Validation du diplôme**

Le diplôme de licence est validé par l'obtention de tous les niveaux de compétences.

#### **❖ Capitalisation**

La validation de chaque UE entraîne l'obtention de la totalité des crédits européens qui y sont attachés.

Tout niveau de compétences, toute UE, tout élément constitutif est doté d'un coefficient proportionnel à sa valeur en crédits européens.

- Une unité d'enseignements validée est définitivement capitalisée.
- Sont aussi capitalisables/capitalisés les éléments constitutifs validés (ressources ou SAE) de chaque unité d'enseignements dont la valeur en crédits européens est également fixée.

#### **❖ Les mentions :**

Les mentions sont attribuées à l'année sur la base de la moyenne des notes obtenues au niveau de compétences sur la base de la moyenne pondérée par les ECTS des résultats obtenus aux compétences de l'ensemble de l'année. À une moyenne générale supérieure ou égale à 12/20 et strictement inférieure à 14/20 est associée la mention assez bien, supérieure ou égale à 14/20 et inférieure strictement à 16/20 la mention bien et supérieure ou égale à 16/20 la mention très bien.

### ❖ Les bonus

Les bonus obtenus au travers d'un engagement sportif, culturel ou citoyen sont listés ci-dessous et appliquées à la moyenne annuelle. Ces activités bonus sont :

- soit une activité sportive pratiquée dans le cadre de l'Université, la note est alors établie par le service des sports ;
- soit un engagement associatif (CFVU du 27 juin 2014)
- soit un stage effectué par l'étudiant, le sujet de stage doit avoir été préalablement validé par le président du jury qui précisera les conditions d'évaluation (rapport, soutenance) ;
- soit le suivi d'écoliers dans le cadre de l'AFEV et l'évaluation se fera avec la présentation d'un rapport et d'une soutenance orale ;
- soit un bonus obtenu en suivant l'atelier "trouver sa voix". La note sera établie par l'équipe pédagogique.

Ces activités bonus font l'objet d'une note annuelle. Les points supérieurs à 10/20 sont retenus pour le calcul du bonus. Le taux de bonus B est compris entre 0 et 5% et est calculé selon  $B(\%) = (Nb - 10) / 200$  avec Nb la note obtenue à l'activité bonus sur 20. La moyenne Mb de l'étudiant, pondérée par le bonus, résulte du calcul suivant (avec  $U_i$  la note obtenue au niveau de compétence et  $C_i$  le nombre de crédits pour ce niveau) :

$$Mb = \frac{\sum_i (U_i \times C_i)}{60} \times (1 + B)$$

Si  $Mb \geq 10$  , les crédits correspondants à l'année sont obtenus, soit 60 ECTS.

En cas d'enjambement, le bonus s'applique sur l'année d'études la plus faible. Lorsqu'un étudiant suit plusieurs activités bonus, la note la plus élevée est retenue pour le calcul du bonus.

### ❖ Progression dans le parcours :

- L'étudiant qui a validé une année pourra s'inscrire de droit dans l'année supérieure.

- ☐ L'étudiant qui valide au moins 45 ECTS est autorisée à progresser. Il est alors AJAC (AJourné Autorisé à Continuer). À un instant donné, on ne peut être admis AJAC que sur une seule année, il n'est donc pas possible d'être à la fois AJAC en première et en seconde année. Pour les étudiants AJAC, la compatibilité des emplois du temps et des épreuves entre les deux années n'est pas garantie.
- ☐ La validation d'un niveau de compétences soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive du parcours correspondant, soit par application des modalités de compensation lui permet la poursuite dans le niveau supérieur de cette même compétence dans la mesure où l'étudiant est admis à s'inscrire dans l'année supérieure.
- ☐ La compensation est organisée au sein d'une année pédagogique c'est-à-dire L1, L2, L3. Les années ne se compensent pas entre elles.

#### ❖ **Étudiants inscrits en Préparation Licence**

Les étudiants inscrits en Préparation Licence sont soumis à un contrat pédagogique individualisé établi entre l'étudiant et le directeur d'études, sur délégation du Président, au début de chaque semestre (semestre 1 et semestre 2). Ce contrat définit les EC et/ou parties d'EC suivies et évaluées au cours du semestre. Ces évaluations suivent les mêmes règles que celles décrites pour la mention, en session 1 comme en session 2. Dans ce contexte :

- Les EC et les crédits (ECTS) correspondants, sont acquis par obtention d'une note supérieure ou égale à 10 à l'EC ou par compensation au sein de l'UE semestrielle.
- Aucun résultat ne sera calculé à l'année.
- Les étudiants ne pourront pas bénéficier de la majoration liée à une activité bonus au cours de l'année Préparation Licence. Toutefois, cette majoration pourra être conservée et valorisée lors du calcul du résultat à l'issue de la première année de Licence.

A l'issue de l'année de Préparation Licence, les étudiants poursuivent en 1ère année de Licence et ce quelles que soient les notes obtenues dans les EC en Préparation Licence (pas de redoublement possible). Tout EC validé, et toute UE validée en Préparation Licence est capitalisée. Au cours de l'année de Licence, les étudiants suivent les EC ou parties d'EC nécessaires à la validation de l'année selon la maquette et les règles définies pour la mention.

Toutefois, si un étudiant fait le choix (en accord avec son directeur d'études) de suivre l'ensemble des EC d'un semestre et/ou de l'année, les calculs des résultats des UE semestrielles, des niveaux de compétences et de l'année seront effectués selon les mêmes règles que celles précédemment décrites pour la Licence Chimie. Si l'étudiant valide son année de L1, il pourra s'inscrire en deuxième année de Licence.

❖ **Gestion des absences :**

Dès qu'un étudiant a des absences qui ne permettent pas de l'évaluer, selon que cette absence soit justifiée ou non, il sera notifié ABJ (Absence Justifiée) ou ABI (Absence Injustifiée) qui vaudront 0 dans les règles de calcul fournies en annexe.

❖ **Sessions d'examens :**

- Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences garantissent à l'étudiant de bénéficier d'une seconde chance. Cette seconde chance est intégrée aux évaluations dans le cas d'un contrôle continu intégral ou prend la forme d'une seconde session d'examens dans les autres cas. Seules les SAÉ peuvent ne pas offrir de seconde chance.
- Les dates des sessions d'examens sont communiquées aux étudiants en début d'année avec le calendrier pédagogique.

❖ **Ajournement : règles applicables au niveau de l'UE, du niveau de compétences et de l'année**

Le résultat « Ajourné » est prononcé lorsque la moyenne pondérée par les ECTS est strictement inférieure à 10/20.

❖ **Modalités de contrôle des connaissances :**

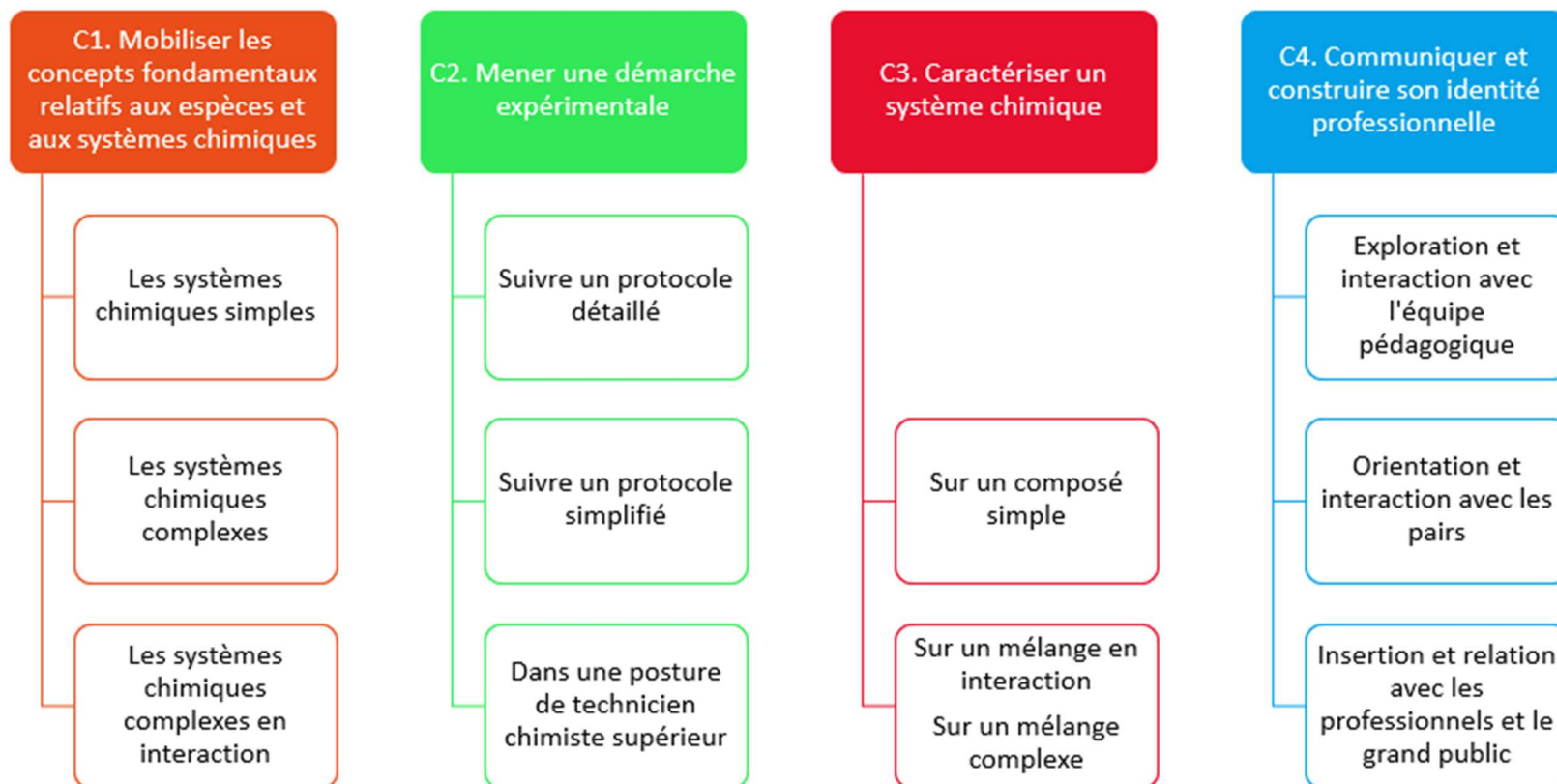
Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences définissent des coefficients et des crédits européens attachés aux unités d'enseignements et à leurs éléments constitutifs. Pour chaque EC, il est précisé dans le tableau annexe les modalités d'évaluation (type d'évaluation (CC, TP, EX, ...), durée des épreuves, ...).

❖ **Régime des examens concernant les étudiants bénéficiant d'un régime spécial**

Lorsqu'un étudiant a des contraintes particulières, et notamment lorsqu'il s'agit d'un étudiant relevant d'un régime spécial d'études (salarié, sportif de haut niveau, ...), il bénéficie de droit d'une évaluation de substitution qui prend la forme à définir en début d'année avec son directeur d'études.

Les SAE ne sont pas substituables.

## Annexe 1 : Référentiel de compétences





## C1. Mobiliser les concepts fondamentaux relatifs aux espèces et aux systèmes chimiques

- en portant un regard critique sur les limites du modèle
- en utilisant les outils adaptés à la problématique
- en justifiant systématiquement sa démarche

		Domaines de ressources								
		SAE	MATH	ANGLAIS	CHIMIE	PHYSIQUE	Projets	Méthodologie	Option	Stage
<b>Situations professionnelles</b>	- Utilisation des concepts développés en chimie pour anticiper le comportement de systèmes chimiques.									
Les systèmes chimiques simples	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer son esprit critique</li> <li>• Décrire et représenter une structure chimique</li> <li>• Mobiliser les savoirs et les concepts liés aux systèmes chimiques simples</li> </ul>		■		■					
Les systèmes chimiques complexes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les données pertinentes du problème</li> <li>• prévoir le déroulement d'une réaction chimique</li> </ul>		■		■					
Les systèmes chimiques complexes en interaction	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître, choisir, utiliser les savoirs et les concepts liés aux systèmes chimiques complexes en interaction</li> <li>• Accepter la coexistence de plusieurs modélisations</li> <li>• prévoir le déroulement d'une successions de réactions chimiques</li> </ul>				■					

## C2. Mener une démarche expérimentale

- en adoptant une stratégie expérimentale adaptée au projet
- en respectant les règles d'hygiène, de sécurité, de déontologie
- en respectant le cahier des charges
- en portant un regard critique sur les résultats

Situations professionnelles		Domaines de ressources								
		SAE	MATH	ANGLAIS	CHIMIE	PHYSIQUE	Projets	Méthodologie	Option	Stage
Suivre un protocole détaillé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueil de données</li> <li>- Formulation des problèmes</li> <li>- Plan d'actions proposées et planification</li> <li>- Evaluation et réajustements</li> <li>- Analyse</li> </ul>									
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier et confronter les sources de connaissances</li> <li>• Utiliser les outils du domaine scientifique</li> <li>• Appliquer les règles HS de base</li> <li>• Valider un modèle par comparaison de ses prévisions aux résultats expérimentaux et évaluer ses limites de validité</li> <li>• identifier les sources d'erreur pour calculer l'incertitude sur un résultat expérimental</li> </ul>									
Suivre un protocole simplifié	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appliquer la prévention des RHS</li> <li>• Utiliser les principales techniques de synthèse et de caractérisation</li> <li>• Identifier les sources d'erreur pour calculer l'incertitude sur un résultat expérimental</li> <li>• Rechercher l'information détaillée, des ressources bibliographiques</li> </ul>									
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégrer les règles de prévention des RHS à un projet</li> <li>• s'intégrer dans un projet</li> <li>• identifier les différentes étapes d'une démarche expérimentale</li> <li>• mettre en place et mener en autonomie une stratégie expérimentale</li> </ul>									
Dans une posture de technicien chimiste supérieur										

## C3. Caractériser un système chimique

- en adoptant un raisonnement scientifique
- en mettant en œuvre des démarches rigoureuses
- en utilisant les méthodes d'analyse adaptées
- en utilisant les outils numériques adaptés en présentant un projet adapté à son contexte personnel

		Domaines de ressources								
Situations professionnelles										
- Analyse de systèmes chimiques		SAE	MATH	ANGLAIS	CHIMIE	PHYSIQUE	Projets	Méthodologie	Option	Stage
sur un composé simple	<ul style="list-style-type: none"> <li>• utiliser le matériel et les méthodes de base</li> <li>• exploiter les logiciels d'acquisition et d'analyse de données</li> </ul>	■	■	■	■	■	■	■	■	■
sur un mélange simple et un composé complexe	<ul style="list-style-type: none"> <li>• utiliser le matériel et les méthodes avancées</li> <li>• utiliser les logiciels d'acquisition et l'analyse de données</li> </ul>	■	■	■	■	■	■	■	■	■
sur un mélange en interaction sur un mélange complexe	<ul style="list-style-type: none"> <li>• mettre en œuvre une caractérisation <u>multitechnique</u></li> </ul>	■	■	■	■	■	■	■	■	■

## C4. Communiquer et construire son identité professionnelle

- en construisant des écrits et des oraux fondés scientifiquement
- en adaptant la forme et le fond du discours à ses objectifs et à son public
- en s'exprimant de façon pertinente
- en exploitant les outils de communication adaptés
- en présentant un projet adapté à son contexte personnel
- en s'inscrivant dans une démarche de formation tout au long de la vie
- en développant son réseau
- en s'adaptant au contexte national et international
- en tenant compte des enjeux du numérique

### Situations professionnelles

- orientation / réorientation
- recherche d'emploi/stage
- poursuite d'études

### Domaines de ressources

#### Exploration et interaction avec l'équipe pédagogique

- expliciter ses compétences à travers un e-portfolio de présentation
- prendre conscience de l'impact de la formation sur les évolutions professionnelles
- identifier les compétences attendues et les valeurs partagées dans les métiers envisagés
- prendre conscience de l'internationalisation des relations professionnelles
- Présenter des résultats expérimentaux
- Communiquer en anglais notamment sur les domaines de la chimie

#### Orientation et interaction avec les pairs

- Communiquer en anglais en particulier dans les domaines de la chimie
- présenter les résultats expérimentaux
- Formaliser ses outils numérique de TRE en lien avec son projet
- Définir les orientations de sa veille professionnelle numérique selon son secteur d'activité

#### Insertion et relation avec les professionnels et le grand public

- présenter son parcours de formation, ses acquis, ses expériences avec pertinence
- intégrer les caractéristiques (posture, vocabulaire, gestes professionnels) du métier visé
- analyser une offre de formation / une offre d'emploi
- Présenter des résultats expérimentaux
- Communiquer en anglais notamment sur les domaines de la chimie

	SAE	MATH	ANGLAIS	CHIMIE	PHYSIQUE	Projets	Méthodologie	Option	Stage
Exploration et interaction avec l'équipe pédagogique									
Orientation et interaction avec les pairs									
Insertion et relation avec les professionnels et le grand public									

## Annexe 2 : Tableaux d'évaluations des EC

<b>SEMESTRE 1 (Parcours Chimie)</b>				
<i>UE1.1 : Mobiliser les concepts fondamentaux relatifs aux espèces et aux systèmes chimiques (8 ECTS)</i>				
MATH1	4	A. El Mazouni	Session 1	Sup((C1+2C2+3C3)/6,C3)
			Session 2	Sup((C1+2C2+3C3)/6,C3)
CHIM1	4	N. Thouvenot	Session 1	CCO (organique) : 45 min CCG (générale) : 45 min note = (CCO+CCG)/2
			Session 2	EX de 1h30 sur l'ensemble du programme orga + géné.
<i>UE2.1 : Mener une démarche expérimentale (14 ECTS)</i>				
PHYS1	4	S. Lecomte	Session 1	Sup ((CC+ 2 EX)/3, EX)
			Session 2	EX
MES	5	MES Chimie : P. Boizumault MES Physique : D. Hector MES Biologie : M. Culot	Session 1	1/3CCC+1/3CCP+1/3CCB avec  CCC (Chimie) Moyenne pondérée des évaluations réalisées au cours du semestre  CCP (Physique) Moyenne pondérée des évaluations réalisées au cours du semestre  CCB (Biologie) = Sup(EV1, 0.35 CC + 0.65 EV1) avec CC = Moyenne des notes de TP et EV1: Contrôle sur table
			Session 2	1/3CCC+1/3CCP+1/3CCB avec  CCC est conservée si CCC ≥ 10 Sinon, Examen écrit - durée 1h  CCP est conservée si CCP ≥ 10 Sinon, Examen écrit de 45 min  CCB est conservée si CCB ≥ 10 Sinon, la note d'évaluation de Session 1 (EV1) est



				remplacée par la note obtenue à la session 2 (= EV2).
BCM	5	V. Buée	Session 1	$\frac{2}{3}*(CC1+2*CC2)/3+1/3*TP$ $TP = (CC1 TP + 2*exam1 TD-TP)/3$ CC1 constitué d'un devoir sur table d'1H CC2 un devoir sur table de 1H 30, TP constitué de deux colles de TP, et deux notes de travaux d'observation (CC1 TP) + exam1 TD/TP (30 min, se fait en même temps que CC2)
			Session 2	$\frac{2}{3}*EX+1/3*TP$ <b>TP session 1 conservée si <math>TP \geq 10</math></b> Sinon la note de TP session 2 est calculée comme suit : $TP2 = (CC1 TP + 2*exam2 TD-TP)/3$
PH11	5	M. Pernisek	Session 1	$Sup(CC2, (CC1+CC2)/2)$
			Session 2	$Sup(EX, (CC1+EX)/2)$
<b>UE4.1 : Communiquer et construire son identité professionnelle (8 ECTS)</b>				
ANG1	3	J. Caron-Boilly	Session 1	CC (moyenne des notes obtenues aux diverses évaluations portant sur au moins une des compétences linguistiques suivantes : expression orale, compréhension écrite, compréhension orale)
			Session 2	$Sup(CC;(CC+2*EX)/3)$ La note de CC est conservée en 2 <sup>e</sup> session. (durée de EX: 1h30)
PPE/NUM	5	PPE : P. Boizumault NUM : N. Chetcuti-Sperandio	Session 1	0,2 CC1+ 0,8 CC2 avec : CC1 : CNum1 CC2 : PPE (moyenne pondérée contrôle continu/Rapport/Oral)
			Session 2	CC3 avec CC3 calculé selon une formule tenant compte soit de PPE session 2, soit d'une moyenne pondérée PPE session 2 et CNum1 session 1.



SEMESTRE 2 (Parcours Chimie)				
UE1.2 : Mobiliser les concepts fondamentaux relatifs aux espèces et aux systèmes chimiques (15 ECTS)				
MATH2	5	P. Ghienne	Session 1	Ci : contrôles cont devoirs sur table 1h Ex : examen 2h $\text{Max}(\text{Ex} ; 0,25 * \text{C1} + 0,25 * \text{C2} + 0,5 * \text{EX})$
			Session 2	Ci : notes précédentes conservées Ex2 : examen 2h (rattrapage) $\text{Max}(\text{Ex2} ; 0,25 * \text{C1} + 0,25 * \text{C2} + 0,5 * \text{EX2})$
CG21	5	MH Chambrier	Session 1	Modalité d'évaluation CC1 constitué de deux ou trois devoirs sur table CC2= un devoir sur table de 2h30 TP constitué de comptes-rendus de séances et d'une pratique en salle (3h) Formule de calcul : $0,3 * \text{CC1} + 0,5 * \text{CC2} + 0,2 * \text{TP}$
			Session 2	Formule de calcul : $0,8 * \text{EX} + 0,2 * \text{TP}$  <i>EX écrit de rattrapage (2h30)</i>  TP reporté
CO22	5	F. Hapiot	Session 1	$0,3 * \text{CC1} + 0,5 * \text{CC2} + 0,2 * \text{TP}$
			Session 2	$0,8 * \text{EX} + 0,2 * \text{TP}$ ; TP reporté
UE2.2 : Mener une démarche expérimentale (12 ECTS)				
PSA (SAE)	2	S. Noël	Session 1	$0,6 * \text{CC1} + 0,4 * \text{CC2}$ CC1 correspond au travail fourni CC2 correspond à la soutenance
			Session 2	$0,5 * \text{CC1} + 0,5 * \text{CC2}$ CC1 conservé
PH21	5	D. Hector	Session 1	$0,75 * \text{sup}(\text{EX}, (\text{CC} + \text{EX}) / 2) + 0,25 * \text{TP}$  EX durée 2h
			Session 2	$0,75 * \text{sup}(\text{EX}, (\text{CC} + \text{EX}) / 2) + 0,25 * \text{TP}$  EX durée 2h - TP reporté
				$0,75 * \text{sup}(\text{EX}, (\text{CC} + \text{EX}) / 2) + 0,25 * \text{TP}$



PH22	5	D. Hector	Session 1	EX durée 2h
			Session 2	$0,75 * \sup(\text{EX}, (\text{CC} + \text{EX}) / 2) + 0,25 * \text{TP}$ EX durée 2h - TP reporté
BBM1	5	C. Mysiorek	Session 1	$0,10 * \text{PA} + 0,45 * \text{CC1} + 0,45 * \text{CC2}$ PA Participation aux activités, CC1 et CC2, devoirs sur table de 1H30 portant sur les cours et les TD EX de 2h portant sur les cours et les TD
			Session 2	$0,10 * \text{PA} + 0,90 * \text{EX}$ La note PA est conservée entre les 2 sessions
BPH1	5	P. Candela	Session 1	$(\text{CC1}) / 3 + 2 * (\text{CC2}) / 3$ CC1 est constitué de la moyenne des évaluations continues réalisées en séances de Travaux Pratiques CC2 est constitué d'un devoir sur table sur le cours et sur les TD et TP
			Session 2	$\text{CC1} / 3 + 2 * \text{EX} / 3$ La note CC1 est conservée entre les 2 sessions
<i>UE4.2 : Communiquer et construire son identité professionnelle (3 ECTS)</i>				
ANG2	3	J. Caron	Session 1	CC (moyenne des notes obtenues aux diverses évaluations portant sur au moins une des compétences linguistiques suivantes : expression orale, compréhension écrite, compréhension orale)
			Session 2	$\text{Sup}(\text{CC}; (\text{CC} + 2 * \text{EX}) / 3)$ La note de CC est conservée en 2 <sup>e</sup> session. (durée de EX: 1h30)





<b>SEMESTRE 3 (Parcours Chimie)</b>				
<i>UE1.3 : Mobiliser les concepts fondamentaux relatifs aux espèces et aux systèmes chimiques (19 ECTS)</i>				
MATH3	4,5	D. Roussel	Session 1	EX : Examen durée 2h30 Max(EX, (CC+EX)/2)
			Session 2	La note CC est conservée pour la session 2. Ex2 : Examen durée 2h30 Max(Ex2, (CC+Ex2)/2)
CG31	5	A. Sayede	Session 1	CC1 partie Desfeux CC2 partie Sayede TP comptes-rendus de TP Formule : $0,8 (CC1+CC2) /2+0,2TP$
			Session 2	$0,8EX+0,2TP$ TP conservé à la session 2
CG32	5	P. Boizumault Partie Binaire/Cristallo T. Amriou Partie Matériaux	Session 1	$0,76CC1+0,24CC2$ CC1 : Diagrammes binaires- Cristallochimie avec CC1 moyenne pondérée des évaluations. CC2 : Matériaux
			Session 2	$0,76CC1+0,24CC2$ . CC1 ou CC2 conservée si $\geq 10$
CO33	4,5	S. Tilloy	Session 1	$0,9*\sup(EX, (CC+EX)/2)+0,1*TP$ Durée : CC : 1h et Ex : 1h30
			Session 2	$0,9*\sup(EX, (CC+EX)/2)+0,1*TP$ avec CC conservés - Durée : Ex : 1h30
<i>UE2.3 : Mener une démarche expérimentale (4 ECTS)</i>				
CE34	4	N. Thouvenot S. Saitzek	Session 1	$0,4*EX+0,6*TP$ Ex : 1h30
			Session 2	$0,4*EX+0,6*TP$ TP conservé
<i>UE3.3 : Caractériser un système chimique (0 ECTS)</i>				
MATH 3	0			
<i>UE4.3 : Communiquer et construire son identité professionnelle (7 ECTS)</i>				
ANG3	3	J. Caron-Boilly	Session 1	CC (moyenne des notes obtenues aux diverses évaluations portant sur au moins deux des compétences linguistiques suivantes : expression orale, compréhension écrite, compréhension orale)



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

			Session 2	sup(CC;ORAL) ORAL (entretien oral de 10 minutes avec l'enseignant portant sur les éléments du TD) La note de CC est conservée en 2 <sup>e</sup> session.
UCPP/NUM (SAE)	4	UCPP : P. Boizumault CNum2 : N. Chetcuti-Sperandio	Session 1	0,1 CC1+ 0,9 CC2 avec CC1 : CNum2 CC2 : UCPP (moyenne pondérée contrôle continu/Rapport/Oral)
			Session 2	CC3 avec CC3 calculé selon une formule tenant compte soit de UCPP session 2, soit d'une moyenne pondérée UCPP session 2 et CNum2 session 1.



SEMESTRE 4 (Parcours Chimie)				
<i>UE1.4 : Mobiliser les concepts fondamentaux relatifs aux espèces et aux systèmes chimiques (18 ECTS)</i>				
CG41	6	B. Léger	Session 1	sup (EX,(CC+EX)/2) Durée CC : 2h Durée EX : 2h30
			Session 2	sup (EX,(CC+EX)/2)
CG42	4	S. Saitzek	Session 1	0,8*sup(EX, (CC+EX)/2)+0,2*TP Durée CC : 2h et EX : 2h
			Session 2	0,8*sup(EX, (CC+EX)/2)+0,2*TP TP conservé à la session 2 et CC reporté
CG43	3	N. Thouvenot	Session 1	0,8*((CC1+CC2)/2)+0,2TP avec CC1: contrôle de cinétique (1h) avec CC2: contrôle sur les forces intermoléculaires pendant la session d'examen (45 min)
			Session 2	0,8EX +0,2 TP (TP conservé à la session2) durée de EX: 1h45 EX portant sur la cinétique et les forces intermoléculaires
CO44	5	S. Tilloy	Session 1	0,8*sup(EX, (CC+EX)/2)+0,2*TP Durée : CC : 1h et Ex : 1h30
			Session 2	0,8*sup(EX, (CC+EX)/2)+0,2*TP ; CC et conservés - Durée : Ex : 1h30
<i>UE2.4 : Mener une démarche expérimentale (5 ECTS)</i>				
QNSL 1	1	C. Mathieu	Session 1	CC1
			Session 2	CC2
QNSL2	4	P. Boizumault	Session 1	CC1 avec CC1 moyenne pondérée des évaluations
			Session 2	CC2 avec CC2 moyenne pondérée des évaluations
DME1	4	JG Egginger	Session 1	note = (CC+EX)/2 avec CC = rapport de stage + sa soutenance, et EX = 1h



			Session 2	note = (CC+EX)/2 avec CC = rapport de stage + sa soutenance, et EX = 1h
<i>UE3.4 : Caractériser un système chimique (4 ECTS)</i>				
CE45	4	H. Bricout	Session 1	EX : 3h (orga et géné) TP=[moy(TPs-orga)+ moy(TPs-géné)]/2 note = 0,6EX+0,4TP
			Session 2	EX : 3h (orga et géné) note = 0,6EX+0,4TP avec TP conservé
<i>UE4.4 : Communiquer et construire son identité professionnelle (3 ECTS)</i>				
ANG4	3	J. Caron-Boilly	Session 1	CC (moyenne des notes obtenues aux diverses évaluations portant sur au moins deux des compétences linguistiques suivantes : expression orale, compréhension écrite, compréhension orale)
			Session 2	sup(CC;ORAL) ORAL (entretien oral de 10 minutes avec l'enseignant portant sur les éléments du TD) La note de CC est conservée en 2 <sup>e</sup> session